



Rapport Financier Intermédiaire

1^{er} Semestre 2018

Ce rapport est préparé conformément au prescrit de l'article 13 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 sur les obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Bone Therapeutics publie son Rapport Financier Semestriel en anglais. Une traduction française de ce rapport est également disponible. Si des différences d'interprétation devaient exister entre les versions française et anglaise de ce Rapport, la version anglaise prévaudrait.

Bone Therapeutics : rapport Financier Intermédiaire, 1er semestre 2018.

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration

La réalisation d'avancées significatives au cours du semestre a permis à Bone Therapeutics de se rapprocher de son objectif : mettre au point des produits de thérapie cellulaire osseuse efficaces, afin de répondre aux besoins de populations de patients importantes. Bone Therapeutics a enregistré des progrès sur le plan clinique, renforcé l'expertise du Conseil d'administration et nos ressources financières nous permettent de poursuivre le rythme de développement de nos programmes. Au cours du second semestre, nous avons l'intention de communiquer de nouvelles données sur nos programmes allogéniques et autologues ainsi que sur nos développements cliniques futurs.

Au premier semestre 2018, les produits d'exploitation se sont élevés à 1,88 M€, soit un léger repli par rapport au premier semestre 2017 (1,92 M€). Les pertes d'exploitation ressortent à 6,08 M€, contre 6,16 M€ sur la même période en 2017. À la clôture du premier semestre 2018, la trésorerie s'établit à 9,10 M€.

Principales avancées opérationnelles

En février 2018, la Société a annoncé la fin du recrutement dans l'étude de Phase IIA en fusion vertébrale avec ALLOB®. Cet essai clinique ouvert, d'une durée de 12 mois, vise à évaluer la sécurité et l'efficacité de l'association d'ALLOB® avec le traitement de référence, consistant à implanter une cage intervertébrale avec des granules en biocéramique afin d'induire la fusion des vertèbres lombaires.

Les solides résultats intermédiaires portant sur les 15 premiers patients, communiqués en septembre 2017, ont montré des preuves du succès de la fusion mis en évidence par les données radiologiques ainsi que d'importantes améliorations cliniques en termes de capacité fonctionnelle et de réduction de la douleur.

Les données d'efficacité et de sécurité de l'ensemble des 32 patients sont attendues mi-2019, après une période de suivi de 12 mois.

Principaux événements corporate

Au cours du premier semestre 2018, la Société a renforcé son Conseil d'administration. En février 2018, Jean Stéphane a été nommé Président du Conseil d'administration. Disposant d'une solide expérience dans les sciences de la vie, Jean Stéphane a occupé divers postes de direction dans des sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques ; il a notamment présidé TiGenix et dirigé GSK Biologicals (aujourd'hui GSK Vaccines).

En avril, Claudia D'Augusta, Directeur financier de TiGenix, a rejoint le Conseil en qualité d'Administratrice non exécutive, apportant plus de 20 années d'expérience de la finance d'entreprise, des marchés de capitaux et des fusions-acquisitions dans l'univers des biotechnologies.

Par ailleurs, Jean-Luc Vandebroek, Directeur financier, a été nommé au Conseil en tant qu'administrateur exécutif à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle, tenue le 13 juin 2018.

Éléments financiers

En mars, Bone Therapeutics a sécurisé 19,45 M€ d'engagements de capital dans le cadre du placement privé d'obligations convertibles et de bons de souscription associés. L'exercice des bons de souscription par une partie des investisseurs a permis de dégager un produit brut total de 9,09 M€ sur la période se clôturant au 30 juin 2018, composé d'un produit initial brut de 6,58 M€. Au cours du deuxième trimestre, l'exercice de 1 002 bons de souscription supplémentaires a permis l'enregistrement d'un produit additionnel de 2,51 M€.

Les bons de souscription restant seront exercés au cours d'une période maximale de 16 mois, qui prendra fin en octobre 2019, soit un produit supplémentaire de 10,36 M€. (Pour davantage de détails sur les obligations convertibles et sur l'impact des transactions liées sur les états financiers, se reporter à la Note 5, Dettes financières).

Compte de résultats

Durant les six premiers mois de 2018, les revenus d'exploitation s'élèvent à 1,88 M€, en légère baisse par rapport au premier semestre 2017 (1,92 M€). Les revenus proviennent de la comptabilisation des avances récupérables (1,15 M€), de l'exonération partielle du précompte professionnel lié aux employés travaillant dans les activités de recherche et de développement (0,34 M€), du crédit d'impôt sur les investissements réalisés en R&D (0,28 M€) ainsi que des brevets et d'autres subsides (0,11 M€).

Les frais de recherche et de développement ont légèrement diminué de 3,3% à 6,22 M€ (6,43 M€ au premier semestre 2017). Cette diminution est principalement liée à la baisse des dépenses opérationnelles de R&D liées aux activités cliniques. Les frais généraux et administratifs pour les six premiers mois ont augmenté de 5 % pour s'élever à 1,74 M€, contre 1,66 M€ pour la même période en 2017. L'augmentation des autres dépenses s'explique principalement par le développement de notre programme stratégique.

Par conséquent, la perte d'exploitation s'élève à 6,08 M€ au premier semestre de 2018 comparé à 6,16 M€ pour la même période en 2017.

La perte financière nette s'élève à 2,37 M€, contre 0,20 M€ en 2017. Les charges financières nettes sont principalement affectées par la comptabilisation de la décote sur le placement des obligations convertibles et des bons de souscription correspondants (impact de 1,69 M€) et par la comptabilisation de coûts de transaction de 0,51 M€ liés au placement privé.

La perte nette de la période s'établit à 8,45 M€ au premier semestre clos le 30 juin 2018, contre 6,37 M€ en 2017.

Bilan

Le total de l'actif de la Société s'élève à 24,43 M€ au 30 juin 2018, contre 25,17 M€ au 31 décembre 2017. Les actifs circulants ont diminué de 3,8 % pour s'élever à 14,06 M€ à fin juin 2018 (contre 14,62 M€ en 2017). Cette diminution s'explique principalement par des créances liées aux avances récupérables (financement de projet R&D de la Région wallonne pour un montant de 1,18 M€ au cours des 6 premiers mois de 2018). Cette diminution est partiellement compensée par l'augmentation de la trésorerie au 30 juin 2018, qui s'élève à 9,10 M€. L'actif immobilisé diminue de 1,7% pour s'établir à 10,38 M€ (10,56 M€ au premier semestre 2017). Ce recul est lié à l'amortissement des immobilisations corporelles et au reclassement du crédit d'impôt en court terme pour la portion arrivant à maturité au cours des 12 prochains mois (supérieure à la comptabilisation du crédit d'impôt pour les 6 premiers mois de 2018).

Les fonds propres de la Société augmentent, passant de 2,38 M€ à fin décembre 2017 à 4,02 M€ au 30 juin 2018, suite à l'augmentation du capital et des primes d'émission (7,88 M€), l'affectation de la perte de la période (pour un montant de 8,45 M€), par l'impact d'IFRS 15 pour 1,50 M€ et par la comptabilisation d'une réserve spécifique liée aux obligations convertibles et aux bons de souscription pour 0,69 M€.

Les dettes s'élèvent à 20,41 M€ en 2018 contre 22,79 M€ à fin décembre 2017, soit une diminution de 2,38 M€.

Les dettes à court terme baissent à 9,01 M€ au 30 juin 2018 (contre 10,60 M€ à fin 2017). La Société constate une diminution des autres dettes à court terme, en particulier des produits différés liés aux avances récupérables et aux subventions liées aux brevets, ainsi qu'au paiement initial d'Asahi Kasei Corporation. Cette diminution est partiellement compensée par l'augmentation des dettes financières, y compris la comptabilisation des obligations convertibles et des bons de souscription associés non encore exercés.

Les dettes à long terme diminuent de 6,5% à 11,41 M€, contre 12,19 M€ au 31 décembre 2017. Les dettes à long terme sont impactées par un reclassement des dettes à court terme de 0,81 M€ pour les dettes arrivant à échéance au cours des 12 prochains mois.

État des flux de trésorerie

Le tableau de la section 2.4 (voir ci-après) présente l'état des flux de trésorerie consolidés de la Société pour les semestres clos aux 30 juin 2018 et 30 juin 2017.

Les flux de trésorerie des activités d'exploitation affichent une utilisation nette de 7,11 M€ pour les six premiers mois de 2018 contre 6,91 M€ pour les six premiers mois de 2017.

La perte d'exploitation totale de la période s'élève à 6,08 M€ contre une perte de 6,17 M€ sur la même période en 2017. L'impact négatif net des ajustements liés aux éléments s'élève à 1,20 M€ contre 1,26 M€ en 2017, en raison des amortissements, des paiements de warrant et de la comptabilisation en revenu d'une partie des avances récupérables, des subventions de brevets et du crédit d'impôt. La trésorerie effectivement perçue en 2018 au titre des subventions s'élève à 1,05 M€, contre 1,39 M€ en 2017 (partie pour laquelle les remboursements sont dépendants du chiffre d'affaires).

Le fonds de roulement a été négativement impacté de 0,87 M€ sur les six premiers mois de 2018, suite à une réduction des dettes commerciales pour un montant de 0,98 M€ et une diminution des créances à hauteur de 0,11 M€. Pour les six premiers mois de 2017, le fonds de roulement avait diminué d'un montant de 0,87 M€.

Les flux de trésorerie des activités d'investissements affichent une utilisation nette de 0,18 M€ sur les six premiers mois de 2018, contre 0,35 M€ sur les six premiers mois de 2017. Ce montant représente principalement des investissements supplémentaires réalisés par SCTS, la filiale de la Société, pour la zone de production.

Le flux de trésorerie des activités de financement affiche une utilisation nette de 7,98 M€ sur les six premiers mois de 2018, contre 0,45 M€ sur les six premiers mois de 2017.

Les rentrées nettes au S1 2018 sont les suivantes :

- le produit encaissé grâce au placement privé d'obligations convertibles et bons de souscription associés (montant total reçu de 9,09 M€) ;
- des avances récupérables octroyées à la Société par la Région wallonne (financement de projets de R&D) pour un montant de 0,35 M€ en 2018 (0,59 M€ en 2017) (partie pour laquelle les remboursements sont indépendants du chiffre d'affaires).

Les décaissements au S1 2018 sont les suivants :

- remboursements liés aux avances récupérables pour un montant de 0,50 M€ en 2018 (0,48 M€ en 2017) ;
- autres remboursements (contrats de leasing et crédits bancaires), paiement de dividendes par SCTS et intérêts payés pour un montant de 0,46 M€ en 2018 (0,55 M€ en 2017).

Perspectives pour le reste de l'année 2018

- En septembre, Bone Therapeutics a l'intention d'annoncer les résultats finaux de l'étude clinique de Phase I/IIA avec ALLOB® dans les fractures avec retard de consolidation, faire un point sur l'optimisation de son procédé de fabrication allogénique et indiquer les prochaines étapes du développement clinique.
- La Société compte présenter au quatrième trimestre 2018 les conclusions de l'analyse intermédiaire menée au terme d'une période de suivi d'un an des 44 premiers patients de l'étude de Phase III pour le traitement de l'ostéonécrose de la hanche avec PREOB®.
- La Société confirme sa prévision en termes de consommation de trésorerie (hors produits de l'opération de financement), attendue autour de 15-16 M€ pour l'exercice 2018. Compte tenu de ses priorités actuelles, elle estime disposer d'une trésorerie suffisante pour atteindre ses objectifs d'ici la fin du troisième trimestre 2019.

Risques et incertitudes

Pour une description détaillée des risques associés aux activités de la Société, veuillez-vous référer au Rapport annuel 2017 qui est disponible sur le site internet de la Société.

2. États financiers consolidés IFRS pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2018

2.1. État intermédiaire abrégé et consolidé de la situation financière

Actifs consolidés au sens des IFRS au : (en milliers €)	Note	30-06-18	31-12-17
Actifs immobilisés		10 379	10 558
Immobilisations incorporelles		16	30
Immobilisations corporelles	1	6 216	6 302
Participations dans des entreprises liées		298	297
Actifs financiers		299	317
Impôt différé actif		3 549	3 611
Actifs circulants		14 055	14 615
Créances commerciales et autres créances	2	4 810	5 938
Comptes de régularisation		147	266
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	9 098	8 411
TOTAL ACTIF		24 433	25 173

Passifs consolidés au sens des IFRS au : (en milliers €)	Note	30-06-18	31-12-17
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		4 023	2 383
<i>Capital souscrit</i>		16 338	14 663
<i>Primes d'émission</i>		48 869	42 665
<i>Résultats reportés</i>		(61 774)	(55 501)
<i>Autres réserves</i>		590	557
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total capitaux propres	4	4 023	2 383
Dettes à plus d'un an		11 406	12 192
Dettes financières	5	9 737	10 551
Autres dettes		1 669	1 641
Dettes à un an au plus		9 005	10 598
Dettes financières	5	3 615	1 251
Dettes commerciales et sociales		2 609	3 583
Autres dettes	6	2 780	5 764
Total de dettes		20 411	22 791
TOTAL PASSIF		24 433	25 174

2.2. État intermédiaire abrégé et consolidé du résultat global

(en milliers €)	Note	Période de six mois clôturant au 30 juin	
		30-06-18	30-06-17
Chiffre d'affaires		0	0
Autres produits d'exploitation		1 880	1 922
Total Chiffre d'affaires et produits d'exploitation	7	1 880	1 922
Frais de recherche et de développement	8	(6 218)	(6 430)
Frais généraux et administratifs	9	(1 737)	(1 656)
Bénéfice (Perte) d'exploitation		(6 076)	(6 164)
Produits financiers		78	120
Charges financières	10	(2 442)	(316)
Différence de change gains / (pertes)		(4)	(5)
Quote-part dans le résultat des entreprises liées		0	(2)
Bénéfice (Perte) courant avant impôts		(8 444)	(6 368)
Impôts sur le résultat		(10)	0
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE À AFFECTER		(8 454)	(6 368)
Bénéfice (perte) par action (en euros)	11	(1,17)	(0,93)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action (en euros)	11	(0,95)	(0,91)
Résultat de l'exercice attribuable aux actionnaires		(8 452)	(6 352)
Résultat de l'exercice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(16)
Résultat global de l'exercice attribuable aux actionnaires		(8 452)	(6 352)
Résultat global de l'exercice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(16)

2.3. État intermédiaire abrégé et consolidé des variations des capitaux propres

(en milliers €)	Attribuable aux propriétaires de la Société				Capitaux propres, part des minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
	Capital souscrit	Primes d'émission	Résultats reportés	Total capitaux propres, part du Groupe		
Solde au 1er janvier 2017	20 708	42 670	(48 108)	15 270	0	15 270
Résultat global de l'exercice	0	0	(6 352)	(6 352)	(16)	(6 368)
Émission de titres de capitaux propres	0	0	0	0	0	0
Affectation à la réserve légale	0	0	(3)	(3)	0	(3)
Paiements en actions	0	0	17	17	0	17
Variation des participations ne donnant pas le contrôle	0	0	(16)	(16)	16	0
Autres	0	0	(18)	(18)	0	(18)
Solde au 30 juin 2017	20 708	42 670	(54 481)	8 897	0	8 897
Solde au 31 décembre 2017	14 662	42 665	(54 944)	2 382	0	2 382
Impact de la réévaluation imposée par la norme IFRS 15	0	0	1 501	1 501	0	1 501
Solde au 1er janvier 2018	14 662	42 665	(53 443)	3 883	0	3 883
Résultat global de l'exercice	0	0	(8 452)	(8 452)	(2)	(8 454)
Émission de titres de capitaux propres	1 676	6 205	0	7 881	0	7 881
Réserve affectée aux obligations convertibles et bons de souscription	0	0	685	685	0	685
Affectation à la réserve légale	0	0	5	5	0	5
Paiements en actions	0	0	26	26	0	26
Variation des participations ne donnant pas le contrôle	0	0	(2)	(2)	2	0
Autres	0	0	(3)	(3)	0	(3)
Solde au 30 juin 2018	16 338	48 869	(61 184)	4 023	0	4 023

Le mouvement lié à la réserve affectée aux obligations convertibles et les bons de souscription connexes est en partie lié au montant transféré du passif financier aux capitaux propres lors de la conversion des obligations. La valeur comptable de 2 500 € par action est enregistrée en capital social et en prime d'émission, la différence étant comptabilisée dans cette réserve spécifique.

2.4. État consolidé des flux de trésorerie

(en milliers €)	Période de six mois clôturant au 30 juin	
	2018	2017
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	(6 076)	(6 165)
Ajustements pour :		
Amortissements et dépréciations	283	253
Rémunérations sur base d'actions	26	17
Produits liés aux avances récupérables	(1 147)	(1 063)
Produits liés aux brevets	(79)	(112)
Produits liés au crédit d'impôt	(281)	(360)
Autres	(6)	9
Variations du fonds de roulement :		
Créances commerciales et autres créances (hors subventions)	111	(431)
Dettes commerciales	(979)	(437)
Autres dettes (hors subventions)	(2)	(2)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(8 150)	(8 294)
Encaissements liés aux avances récupérables	820	1 368
Encaissements liés aux brevets	0	19
Encaissements liés au crédit d'impôt	232	0
Impôts payés	(10)	0
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(7 107)	(6 908)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts reçus	1	(2)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(183)	(334)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	(9)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(183)	(346)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits des emprunts publics	352	586
Remboursement de prêts publics	(495)	(480)
Dividendes payés	0	(60)
Remboursement d'emprunts avec des parties liées et des dettes de location-financement	(197)	(236)
Remboursement des autres emprunts	(125)	(125)
Intérêts payés	(133)	(133)
Coûts de transaction du placement privé	(512)	0
Produit de l'émission de titres de capitaux propres de la Société (net des coûts d'émission)	7 880	0
Produits reçus des obligations convertibles	1 208	0
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	7 976	(447)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	686	(7 700)
TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début de la période	8 411	20 300
TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin de la période	9 098	12 598

2.5. Notes des états financiers consolidés intermédiaires abrégés et consolidés

2.5.1. Information générale

Bone Therapeutics SA (la “**Société**”) est une société anonyme de droit belge. L’adresse du siège social est Rue Auguste Piccard 37, 6041 Gosselies, Belgique. Les actions de la Société sont cotées en bourse sur Euronext Bruxelles et Paris depuis le 6 février 2015.

La Société et ses filiales Skeletal Cell Therapy Support SA “**SCTS**” et Bone Therapeutics USA Inc “**BT US**” (dénommées collectivement le “**Groupe**”) sont actives dans la thérapie cellulaire régénérative spécialisée pour répondre aux besoins médicaux non satisfaits dans le domaine des maladies osseuses et de l’orthopédie. La Société partage une connaissance approfondie des maladies osseuses et des sciences des cellules souches, une forte expertise dans la fabrication de cellules à usage humain, dans des essais cliniques de thérapie cellulaire et le développement réglementaire, qui ont permis d’établir une position de leader dans le domaine de la thérapie cellulaire pour l’orthopédie et les maladies cellulaires.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d’administration du 29 août 2018.

2.5.2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe pour l’exercice de 6 mois clôturé le 30 juin 2018 ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards, normes internationales d’information financière) tel qu’adopté par l’Union européenne et à l’IAS 34 – *Information financière intermédiaire*.

Les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul sont suivies dans ces états financiers consolidés intermédiaires comme celles appliquées dans les états financiers consolidés de la Société pour l’exercice clôturé le 31 décembre 2017, à l’exception de l’adoption de nouvelles normes et interprétations présentées ci-dessous.

- IFRS 15 *Revenus des contrats avec les clients tirés des contrats conclus avec des clients, précisions sur cette norme* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018)
- IFRS 9 *Instruments financiers, et de ses modifications ultérieures* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018)

Les normes, interprétations et amendements IFRS suivants, qui ont été publiés mais qui ne sont pas encore en vigueur, n’ont pas été appliqués aux états financiers IFRS clos le 30 juin 2018 :

- IFRS 16 *Contrats de location* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019)

L’application initiale des normes, interprétations et amendements IFRS mentionnés ci-dessus ne devraient pas avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés intermédiaires, à l’exception de l’IFRS 16 (pour un montant de 0,40 M€ dans le bilan).

La nature et l’effet des changements liés aux normes IFRS15 et IFRS9 ont été pris en considération, et les amendements ci-dessus ont affecté les états financiers consolidés intermédiaires résumés comme suit :

Modification de méthode comptable IFRS 15 : Revenus des contrats avec les clients.

En mai 2014, l’IASB (International Accounting Standards Board) a publié l’IFRS 15 – ‘Revenus des contrats avec les clients’. L’IASB a ensuite publié une clarification de l’IFRS 15 en avril 2016 dans le cadre d’un projet conjoint avec le FASB visant à élaborer une norme complète sur la comptabilisation des produits. La norme doit être appliquée pour les périodes de déclaration commençant le 1er janvier 2018 ou plus tard. La norme

remplace les normes actuelles IAS 18 Produits des activités ordinaires et IAS 11 Contrats de construction, ainsi que leurs interprétations.

En ce qui concerne la transition à IFRS 15, les entreprises ont le choix d'appliquer une application rétrospective complète ou d'appliquer une application rétrospective modifiée. Le Groupe prévoit d'adopter la nouvelle norme à la date d'entrée en vigueur requise en utilisant la méthode rétrospective intégrale selon laquelle seuls les capitaux propres en début de 2018 sont retraités.

Le principe de base d'IFRS 15 est qu'une entreprise doit comptabiliser des produits pour illustrer le transfert de biens ou de services promis à des clients dont le montant reflète la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme établit une approche en cinq étapes de la reconnaissance des revenus :

- Étape 1 : Identifier le (s) contrat (s) avec un client ;
- Étape 2 : Identifier les obligations de performance dans le contrat ;
- Étape 3 : Déterminer le prix de la transaction ;
- Étape 4 : Attribuer le prix de transaction aux obligations de performance dans le contrat ;
- Étape 5 : Reconnaître le revenu lorsque (ou que) l'entité satisfait à une obligation de performance.

Jusqu'en 2016, le Groupe ne générerait pas de revenus issus de contrats avec des clients. En septembre 2017, le Groupe a conclu avec Asahi Kasei Cooperation («AKC») un accord de licence de brevet et de savoir-faire dans lequel un paiement initial non remboursable de 1,67 M€ a été reçu. En outre, ce contrat comprend de multiples paiements d'étapes de développement, des paiements d'étape basés sur les ventes et des paiements de redevances.

Selon la norme IAS 18, le paiement initial non remboursable a été différé car le paiement initial ne pouvait pas être considéré comme lié à une transaction distincte (celui-ci a été négocié conjointement avec la fixation du prix d'autres éléments), et en plus de fournir une licence sur certains IP de la Société, il existe une implication continue de la Société pour fournir une assistance technique (reflétée par un nombre maximum d'heures/ETP sur une base annuelle) à AKC comme prévu dans le contrat. Par conséquent, le paiement initial non remboursable a été comptabilisé de manière linéaire au cours de la période d'engagement prévue relativement à la fourniture d'une assistance technique à AKC.

Selon IFRS 15, deux obligations de performance distinctes pourraient être identifiées (étape 2 du modèle), la fourniture d'une licence sur certains IP de la Société et la fourniture d'une assistance technique. La licence est considérée comme un droit d'utilisation en vertu d'IFRS 15. Les revenus relatifs à une licence distincte constituant un droit d'utilisation doivent être comptabilisés à un moment donné selon IFRS 15 lorsque la licence est accordée à AKC. La licence est accordée en 2017, par conséquent, la partie du prix de transaction qui est attribuée à la licence (étape 4 du modèle) sera reconnue en 2017. La partie du prix de la transaction devant être reconnue en 2017 relativement à la licence sera plus élevée par rapport à la partie du revenu différé selon IAS 18 (le paiement initial non remboursable) qui a été reconnu en 2017. Le Management de la Société a déterminé que comme la quote-part relative à l'assistance technique ne représentait pas un montant matériel. Le prix de vente autonome de la licence sera alors pleinement reconnu en 2017. L'impact comptabilisé dans les capitaux propres s'élève à 1,50 M€.

Pour déterminer le prix de la transaction, celui-ci est initialement limité au paiement initial non remboursable. Les jalons de développement du contrat qui sont considérés comme des contreparties variables ne sont pas pris en compte initialement en raison des principes de contrainte liés à IFRS 15.

Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez les différents impacts sur le bilan consolidé qui a été retraité en vertu de la IFRS 15 :

Actifs consolidés au sens des IFRS au : <i>(en milliers €)</i>	31-12-17	Impact de IFRS 15	31-12-2017 retraité
Actifs immobilisés	10 558	0	10 558
Immobilisations incorporelles	30	0	30
Immobilisations corporelles	6 302	0	6 302
Participations dans des entreprises liées	297	0	297
Actifs financiers	317	0	317
Impôt différé actif	3 611	0	3 611
Actifs circulants	14 615	(128)	14 487
Créances commerciales et autres créances	5 938	0	5 938
Comptes de régularisation	266	(128)	138
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 411	0	8 411
TOTAL ACTIF	25 173	(128)	25 045

Passifs consolidés au sens des IFRS au : <i>(en milliers €)</i>	31-12-17	Impact de IFRS 15	31-12-2017 retraité
Total Capitaux Propres	2 383	1 501	3 884
Dettes à plus d'un an	12 192	0	12 192
Dettes financières	10 551	0	10 551
Autres dettes	1 641	0	1 641
Dettes à un an au plus	10 598	(1 629)	8 969
Dettes financières	1 251	0	1 251
Dettes commerciales et sociales	3 583	0	3 583
Autres dettes	5 764	(1 629)	4 135
Total des dettes	22 791	(1 629)	21 162
TOTAL PASSIF	25 174	(128)	25 046

Changement de méthodes comptables - IFRS 9 Instruments financiers

Sur la base d'une analyse des actifs et passifs financiers du Groupe au 1er janvier 2018 sur la base des faits et circonstances existant à cette date, la Direction de la Société a évalué l'impact de la norme IFRS 9 sur les états financiers consolidés du Groupe selon cette nouvelle norme IFRS révisée :

- Tous les actifs et passifs financiers continueront d'être évalués sur les mêmes bases que celles actuellement adoptées dans le cadre de l'IAS 39
- Tous les actifs et passifs financiers continueront d'être classés sur la même base que celle qui est actuellement adoptée en vertu de l'IAS 39. Nous nous référons au classement des instruments financiers dans la note 2.5.6.

Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers €, sauf mention contraire. L'euro est la monnaie fonctionnelle de la Société et de SCTS. Le dollar est la monnaie fonctionnelle de Bone Therapeutics USA Inc. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère une entité. Sauf mention contraire, les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique.

2.5.3. Évaluation de la continuité – principe de Going Concern

Les états financiers intermédiaires du 1er semestre 2018 ont été préparés selon le principe de la continuité de l'exploitation, sur le fondement de ce qui suit :

La Société dispose aujourd'hui d'une trésorerie suffisante pour l'avancement de ses programmes de recherche et de développement jusqu'à la fin du troisième trimestre 2019. La Société envisage de lever des fonds en fin de 2018 ou durant le premier semestre de 2019 afin de renforcer sa situation de trésorerie et poursuivre l'avancement du développement de sa plateforme prometteuse de thérapie cellulaire osseuse et assurer la continuité au-delà d'une durée de 12 mois à compter de la date du présent rapport.

2.5.4. Information sectorielle d'exploitation

Le Groupe ne fait pas la distinction entre les différents secteurs d'exploitation, ni sur une base géographique ni sur le business, en conformité avec le reporting interne fourni au décideur de l'exploitation principale. Le décideur de l'exploitation principale est le Conseil d'administration de la Société.

2.5.5. Informations liées aux états financier intermédiaires abrégés et consolidés

Note 1 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 6,22 M€ au 30 juin 2018, ce qui représente une diminution de 0,09 M€. La diminution est principalement expliquée par l'amortissement enregistrée sur les six premiers mois de 2018 pour un montant de 0,27 M€. La diminution est compensée par de nouveaux investissement relatifs aux nouvelles installations de production à Gosselies d'un montant de 0,15 M€ et par l'acquisition d'équipements de laboratoire et de production pour un montant de 0,03 M€.

Note 2 – Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et autres créances sont ventilées comme suit :

Créances commerciales et autres créances (en milliers €)	Total	
	30-06-18	31-12-17
Créances commerciales		
Créances commerciales	8	59
Réductions de valeur sur créances commerciales	0	0
Total créances commerciales	8	59
Autres créances		
Créances liées aux impôts	372	422
Créances liées au crédit d'impôt	343	232
Créances liées aux avances récupérables	3 824	5 001
Créances liées aux subventions sur brevets	264	225
Total autres créances	4 802	5 880
Total créances commerciales et autres créances	4 810	5 938

Les créances commerciales et autres créances s'élèvent à 4,81 M€, soit une diminution de 1,13 M€ comparé à fin décembre 2017. La diminution est principalement expliquée par les rentrées d'argent liées aux avances récupérables (1,17 M€ au cours du semestre).

Note 3 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le montant de la trésorerie à fin juin 2018 atteignait 9,10 M€, soit une progression de 0,69 M€ principalement liée aux produits du placement privé d'obligations convertibles. Bone Therapeutics a en effet collecté, au total, 19,45 M€ d'engagements au mois de mars dans le cadre de cette opération. Au 30 juin 2018, la Société totalisait 9,08 M€ de produits à ce titre (avant 0,51 M€ de coûts de transaction). En contrepartie, elle avait consacré 7,90 M€ à des activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note 4 – Capitaux propres

Les capitaux propres de la Société réévalués sur la base de la norme IFRS 15 (à hauteur de 1,50 M€) sont passés de 3,88 M€, fin décembre 2017, à 4,02 M€ au 30 juin 2018 (soit une hausse de 0,14 M€). Cette progression s'explique principalement par l'augmentation du capital et des primes d'émission (7,88 M€) et par le renforcement de la réserve spécialement affectée aux obligations convertibles (0,69 M€), une opération compensée par le résultat de la Société (8,45 M€).

Le 7 mars 2018, la Société a levé 19,45 M€ d'engagements dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles. La conversion immédiate de ces obligations souscrites par placement privé le 7 mars 2018 s'est traduite par une augmentation du capital de 1,21 M€, avec l'émission de 565 773 actions nouvelles le 9 mars 2018. Les primes d'émission cumulées pour cette opération s'élèvent à 4,79 M€. Suite à cette augmentation de capital, le capital-actions de la Société s'est établi à 15,87 M€, à travers 7 415 427 actions.

Suite à d'autres conversions des obligations acquises dans le cadre du placement privé du 7 mars 2018 effectuées en avril, mai et juin 2018, les capitaux propres ont augmenté de 0,46 M€, avec l'émission de 216 923 actions nouvelles. La prime d'émission globale pour cette opération s'élève à 1,41 M€. Suite à l'augmentation de capital, les capitaux propres de la Société s'élevaient à 16,34 M€ pour un nombre de 7 632 350 actions. Les comptes de primes d'émission s'élèvent à 50,91 M€.

Note 5 – Dettes financières

Les dettes financières sont ventilées comme suit :

(en milliers €)	A plus d'un an		A un an au plus		Total	
	30-06-18	31-12-17	30-06-18	31-12-17	30-06-18	31-12-17
Dettes de location-financement	36	82	96	121	132	203
Prêts publics (AR)	6 067	6 583	803	627	6 869	7 211
Prêts des parties liées	1 385	1 511	253	253	1 638	1 765
Dette bancaires	2 250	2 375	250	250	2 500	2 625
Les obligations convertibles et les bons de souscription associés	0	0	2 214	0	2 214	0
Total des dettes financières	9 737	10 551	3 615	1 251	13 353	11 803

Dans l'ensemble, les dettes financières ont sensiblement augmenté (+13%) et s'élèvent désormais à 13.35 M€.

Les dettes financières à plus d'un an s'élèvent à 9,74 M€, contre 10,55 M€ au 31 décembre 2017. Cette diminution s'explique principalement par un reclassement en dettes à court terme (un an au plus) de 0,81 M€ arrivant à échéance dans les 12 mois.

Les dettes financières à un an au plus atteignent 3,62 M€, soit une hausse de 2,36 M€ principalement imputable à la comptabilisation des créances liées aux obligations convertibles et aux bons de souscription associés (voir détails ci-après).

Les obligations convertibles et les bons de souscription associés

Le 7 mars 2018, la Société a annoncé le succès du placement privé de ses obligations convertibles de premier rang non garanties (ci-après « les OC »), associées à des bons de souscription, avec un engagement total de 19,45 M€.

Les obligations convertibles et les bons de souscription associés ont été placés dans le cadre d'une procédure de construction accélérée d'un livre d'ordres ouvert aux investisseurs institutionnels et assimilés, au titre des exceptions uniquement applicables aux placements privés. Bryan, Garnier & Co. est intervenu en qualité d'unique Teneur de livre pour le placement.

Les OC seront enregistrées au nominatif pour un montant nominal de 2 500 €. Les OC ne porteront pas intérêt, et arriveront à échéance 12 mois après leur émission. Elles sont convertibles en actions ordinaires à la demande des détenteurs avant l'échéance ou seront automatiquement converties à l'échéance au Prix de conversion. Le Prix de conversion des OC est égal à 92% du cours moyen pondéré des actions de la Société, tel que publié par Bloomberg LP le jour de Bourse précédant la demande de conversion du détenteur de l'OC ou l'échéance. Le prix ne pourra toutefois être inférieur à la valeur nominale des actions de la Société (2,14 €). Dès la conversion des OC, les nouvelles actions émises seront immédiatement assorties des mêmes droits que les autres actions existantes, et seront négociables sur les marchés Euronext Bruxelles et Paris. La Société se réserve également le droit de racheter les OC à un prix de 2 577,31 € plutôt que d'émettre de nouvelles actions.

Chaque OC est assortie de 19 bons de souscription d'obligations au nominatif, valables 19 mois (ci-après les « Bons de souscription »). Chaque Bon de souscription donne droit à la souscription d'une OC et peut être exercé à un prix d'exercice de 2 500 € par OC, sur demande du détenteur du Bon de souscription à tout moment pendant la durée de validité. Tous les bons de souscription devront être exercés au terme de leur durée de validité et les détenteurs de bons de souscription sont tenus d'exercer au moins l'un des 19 bons de souscription tous les 30 jours calendaires.

Un montant total de 19,45 M€ d'engagements a été souscrit à l'occasion de cette Offre. En mars 2018, certains investisseurs ont décidé d'exercer immédiatement leurs bons de souscription, ce qui a permis de dégager un produit brut initial d'environ 6,58 M€, donnant lieu à l'émission de 565 773 actions nouvelles, ce qui a porté le nombre total d'actions en circulation de 6 849 654 à 7 415 427 actions ordinaires. Au cours des trois mois suivants ont été exercés 1 002 bons de souscription, dégageant un produit supplémentaire de 2,51 M€. Au cours de la même période, 757 obligations ont été converties en actions, ce qui a porté le nombre total d'actions en circulation à 7 632 350 actions ordinaires. Les bons de souscription restants seront exercés au cours d'une période maximale de 15 mois, pour un produit supplémentaire de 10,36 M€.

Les obligations et les bons de souscription associés constituent des dettes financières, comptabilisées à la juste valeur au compte de résultat.

Sur la base des différentes hypothèses développées ci-après, les dirigeants de la Société ont estimé la juste valeur des dettes financières à partir du prix d'émission de 2 500 € et de la décote implicite de 8% sur le cours de l'action au moment de la conversion des obligations, pour obtenir une valeur totale de 2,21 M€ au 30 juin 2018.

Aux fins de l'évaluation et de la présentation de la juste valeur des obligations convertibles, les dirigeants ont formulé les hypothèses suivantes :

- Les obligations et les bons de souscription ne peuvent être cédés de manière dissociée. Par conséquent, les obligations et les bons de souscription doivent être considérés comme un instrument financier unique.

- La Société estimant que les bons de souscription et les options de conversion des OC peuvent être exercés immédiatement, aucune actualisation ne s'applique ici. Il a également été considéré que les actions de la Société étaient suffisamment liquides sur le marché pour absorber rapidement les actions nouvelles qui découleraient de la conversion des obligations et de l'exercice des bons de souscription, ce qui explique l'absence de prise en compte de tout effet temps ou d'actualisation dans l'évaluation. Si cette hypothèse se révélait erronée, alors la juste valeur de cette dette financière serait un peu inférieure, en raison de l'effet de l'actualisation des mêmes flux de trésorerie contractuels attendus sur une période relativement courte.
- Les détenteurs d'OC n'ont aucun intérêt financier à ne pas exercer leurs bons de souscription immédiatement, ni à ne pas convertir leurs obligations directement sachant que ces dernières ne portent pas intérêt et que les options de conversion sont actuellement parfaitement dans le cours.
- Compte tenu de son modèle économique et de ses besoins de liquidité, la Société n'a pas l'intention de rembourser les obligations en numéraire. Si cette possibilité était retenue, l'impact sur la juste valeur serait moins marqué que dans le cas de la juste valeur retenue, sachant que la prime [de remboursement] due dans ce cas aurait été inférieure à la valeur de la décote accordée à l'investisseur.
- Sur la base des informations disponibles, la Société n'a aucune raison de penser que le cours de l'action (valeur nominale) pourrait passer en dessous de 2,14 € au cours de la durée de vie restante de l'instrument (soit 15 mois maximum à compter de juillet 2018). Dans un tel scénario, la dette financière se révélerait très en deçà de l'évaluation actuellement prise en compte en raison de l'effet du plancher sur le taux de conversion à la valeur nominale des actions (2,14 €).

Les coûts associés à la décote accordée par rapport au cours de l'action au moment de la conversion des obligations ont été comptabilisés dans les charges financières, à hauteur de 1,69 M€. Ces coûts correspondent à la différence entre la juste valeur des OC (prix d'émission divisé par 92%) et le prix d'émission (2 500 €) de chaque obligation, appliquée au nombre total d'OC (7 780), bons de souscription en circulation inclus.

Résumé de la situation du début de l'opération au 30 juin 2018 :

Placement privé (7 March 2018)		Opérations enregistrées jusqu'au 30-06-18		Situation 30-06-18	
# OCs achetées	389	# OCs converties	3 152	# OCs existantes	483
# bons de souscription associés	7 391	# bons de souscription exercés	3 246	# bons de souscription existants	4 145
# total d'OCs (émises ou à émettre)	7 780			# total d'OCs restantes (émises ou à émettre)	4 628
Total des produits engagés	19 450 000 €	Produit obtenu	9 087 500 €	Produit restant	10 362 500 €
# actions existantes avant le placement privé	6 849 654	# actions émises	782 696	# actions existantes	7 632 350

À chaque augmentation de capital, enregistrée chez le notaire, liée à la conversion d'OC et à l'exercice de bons de souscription, la valeur comptable (juste valeur) de l'engagement correspondant est portée dans les capitaux propres à hauteur de la valeur nominale concernée et de la prime d'émission des nouvelles actions ainsi créées. Le reliquat correspondant à la décote est comptabilisé dans une réserve spécifique au sein des capitaux propres.

Note 6 – Autres dettes à un an au plus

Les autres dettes à un an au plus se composent des produits différés liés aux subventions publiques telles que détaillées ci-dessous :

(en milliers €)	30-06-18	31-12-17
Produit différé lié aux avances récupérables	2 723	4 029
Produit différé lié aux subventions pour licences	0	1 629
Produit différé lié aux subventions pour brevets	59	106
Autre	(2)	0
Total	2 780	5 764

La Société a noté une diminution de ses dettes à un an au plus, et en particulier des produits différés liés aux avances récupérables et aux subventions liées aux brevets, ainsi qu'au paiement initial d'Asahi Kasei Corporation. Comme la norme IFRS 15 préconise de comptabiliser les paiements initiaux dans les capitaux propres alors qu'ils étaient considérés comme des produits différés pour la norme IAS 18, l'impact de ce paiement initial figurera dans le tableau des capitaux propres à compter du 1er janvier 2018 (voir la Note 2.5.2).

Note 7 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent des différentes subventions reçues par le Groupe :

(en millier €)	30-06-18	30-06-17
Produits des subventions liées aux avances récupérables	(1 147)	(1 063)
Produits de subventions liées à l'exemption partielle de précompte professionnel	(344)	(379)
Produits de subventions liées au crédit d'impôt	(279)	(360)
Produits de subventions liées aux brevets et aux licences	(79)	(112)
Autres produits de subvention	(31)	(8)
Total	(1 880)	(1 922)

Note 8 – Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement se détaillent de la façon suivante :

(en milliers €)	30-06-18	30-06-17
Frais de laboratoire et autres charges d'exploitation	2 753	3 041
Frais de personnel	3 004	3 027
Amortissements et réductions de valeur	247	212
Frais de brevets et de licences	215	150
Total	6 218	6 430

Les frais de recherche et de développement pour les six premiers mois de l'année s'élèvent à 6,22 M€ comparé à 6,43 M€ pour la même période l'année passée. La diminution des frais est essentiellement due à la diminution des frais d'opérations dans les départements Clinique et Production. Le recrutement de patients pour les études ALLOB® a été finalisé en 2018.

Note 9 – Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs sont ventilés comme suit :

(en milliers €)	30-06-18	30-06-17
Frais de personnel	841	884
Amortissements et réductions de valeur	36	40
Autres charges	861	732
Total	1 737	1 656

Les frais généraux et administratifs pour les six premiers mois s'élèvent à 1,74 M€ comparé à 1,66 M€ sur la même période l'année dernière. L'augmentation des autres dépenses est principalement due au développement de la stratégie de notre programme.

Note 10 – Résultats financiers

La perte financière nette s'élève à 2,37 millions d'euros contre 0,20 million d'euros en 2017. Les charges financières nettes sont principalement impactées par la comptabilisation de la décote d'investissement incluse dans le placement des Obligations Convertibles et des bons de souscription connexes (impact de 1,69 M€) et par la comptabilisation des coûts de transaction de 0,51 M€ liés au placement privé.

Note 11 – Résultat par actions

Le résultat et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisés dans le calcul du résultat de base par action sont détaillés ci-dessous :

(en milliers €)	30-06-18	30-06-17
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société (en milliers €)	(8 454)	(6 368)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action (en nombre d'actions)	7 252 411	6 849 654
Résultat de base par action (en €)	(1,17)	(0,93)

Le tableau suivant présente les résultats et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisés dans le calcul du résultat dilué par action :

(en milliers €)	30-06-18	30-06-17
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société (en milliers €)	(8 454)	(6 368)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul des pertes diluées par action (dans le nombre de d'actions)	8 921 325	7 016 954
Perte diluée par action (en €)	(0,95)	(0,91)

2.5.6. Instruments financiers

Le tableau suivant présente les catégories d'actifs et passifs financiers conformément à l'IFRS 9 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Il n'y a eu aucun changement dans le classement des instruments financiers.

(en milliers €)	Catégorie de IFRS 9	30-06-18	31-12-17
Autres actifs financiers à plus d'un an			
Créances à long terme	Prêts et créances	299	317
Créances commerciales et autres créances	Prêts et créances	4 810	5 226
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	Prêts et créances	9 098	8 411
Total actifs financier		14 207	13 953

Dettes financières à plus d'un an

<i>Dettes de location-financement</i>	Au coût amorti	36	82
<i>Prêts publics (AR)</i>	Au coût amorti	6 067	6 583
<i>Dettes des parties liées</i>	Au coût amorti	1 385	1 511
<i>Dettes bancaires</i>	Au coût amorti	2 250	2 375

Autres dettes financières à plus d'un an

<i>PUT sur les intérêts minoritaires</i>	A la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 669	1 641
--	--	-------	-------

Dettes financières à un an au plus

<i>Dettes de location-financement</i>	Au coût amorti	96	121
<i>Prêts publics (AR)</i>	Au coût amorti	803	627
<i>Dettes des parties liées</i>	Au coût amorti	253	253
<i>Dettes bancaires</i>	Au coût amorti	250	250
<i>Les obligations convertibles et les bons de souscription associés</i>	A la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 163	0

Dettes commerciales et autres dettes

<i>Dettes commerciales</i>	Au coût amorti	1 977	2 808
----------------------------	----------------	-------	-------

Total des dettes financières		14 972	13 497
-------------------------------------	--	---------------	---------------

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers selon que les données retenues pour l'évaluations soient observables ou non.

- La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix) ;
- La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des instruments financiers a été déterminée selon les méthodes suivantes :

- pour les instruments financiers à court terme, tels que les créances clients et les dettes fournisseurs, la juste valeur est considérée comme non significativement différente de la valeur comptable mesurée au coût amorti;
- pour les passifs à taux variable, la juste valeur est considérée comme non significativement différente de la valeur comptable mesurée au coût amorti;
- pour les instruments financiers dérivés (devises, taux d'intérêt ou flux de trésorerie prévus), la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation actualisés des flux de trésorerie futurs sur la base des courbes de taux d'intérêt, des courbes de change ou d'autres cours à terme;
- pour les autres instruments dérivés, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés;
- Pour les passifs à taux fixe, la juste valeur est déterminée par les flux de trésorerie actualisés, sur la base des taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires au coût amorti se rapproche de leur juste valeur. La même situation s'applique aux passifs financiers, sauf comme indiqué dans les tableaux suivants :

(en milliers €)	30-06-18		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de juste valeur
Autres actifs financiers à plus d'un an			
<i>Créances à long terme</i>	147	147	Niveau 2
Créances commerciales et autres créances	4 810	4 810	Niveau 2
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	9 098	9 098	Niveau 2
Total actifs financier	14 055	14 055	
Dettes financières à plus d'un an			
<i>Dettes de location-financement</i>	36	36	Niveau 2
<i>Prêts publics (AR)</i>	6 067	7 861	Niveau 3
<i>Dettes des parties liées</i>	1 385	1 663	Niveau 2
<i>Dette bancaires</i>	2 250	2 510	Niveau 2
Autres dettes financières à plus d'un an			
<i>PUT sur les intérêts minoritaires</i>	1 669	1 669	Niveau 3
Dettes financières à un an au plus			
<i>Dettes de location-financement</i>	96	96	Niveau 2
<i>Prêts publics (AR)</i>	803	803	Niveau 2
<i>Dettes des parties liées</i>	253	253	Niveau 2
<i>Les obligations convertibles et les bons de souscription associés</i>	2 214	2 214	Niveau 3
<i>Dette bancaires</i>	250	250	Niveau 2
Dettes commerciales et autres dettes			
<i>Dettes commerciales</i>	1 977	1 977	Niveau 2
Total des dettes financières	16 998	19 332	

(en milliers €)	31-12-17		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de juste valeur
Autres actifs financiers à plus d'un an			
<i>Créances à long terme</i>	317	317	Niveau 2
Créances commerciales et autres créances	5 226	5 226	Niveau 2
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	8 411	8 411	Niveau 2
Total actifs financier	13 953	13 953	
Dettes financières à plus d'un an			
<i>Dettes de location-financement</i>	82	82	Niveau 2
<i>Prêts publics (AR)</i>	6 583	7 656	Niveau 3
<i>Dettes des parties liées</i>	1 511	1 799	Niveau 2
<i>Dette bancaires</i>	2 375	2 664	Niveau 2
Autres dettes financières à plus d'un an			
<i>PUT sur les intérêts minoritaires</i>	1 641	1 641	Niveau 3
Dettes financières à un an au plus			
<i>Dettes de location-financement</i>	121	121	Niveau 2
<i>Prêts publics (AR)</i>	627	627	Niveau 2
<i>Dettes des parties liées</i>	253	253	Niveau 2
<i>Dette bancaires</i>	250	250	Niveau 2
Dettes commerciales et autres dettes			
<i>Dettes commerciales</i>	2 808	2 808	Niveau 2
Total des dettes financières	16 252	17 901	

Les passifs financiers évalués précédemment au niveau 3 à la juste valeur sont les options de vente accordées par le Groupe aux participations ne donnant pas le contrôle dans SCTS, consolidées par intégration globale, et les obligations convertibles et les warrants associés.

Les investissements gouvernementaux en relation avec les avances de trésorerie recouvrables sont évalués au coût amorti (la juste valeur est présentée ci-dessus).

Option de vente accordée par le Groupe à des intérêts minoritaires dans SCTS

Ces engagements d'acquisition des instruments de capitaux propres ont été comptabilisés parmi les autres passifs financiers et concerne 50,1 % de SCTS

Le tableau suivant présente le rapprochement des évaluations à la juste valeur de niveau 3 :

Réconciliation en milliers €	30-06-18	31-12-17
Solde d'ouverture	1 641	1 635
Distribution de dividendes	0	-60
Ecart comptabilisés dans le compte de résultat	28	60
Solde de clôture	1 669	1 641

L'option Put a été valorisée en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie sur base de données non observables significatives, telles que le taux de rendement attendu (6,5 %) et le taux d'actualisation (1,1 %).

Si la donnée non observable liée au taux de rendement attendu augmentait/diminuait de 10 % et que toutes les autres variables demeuraient constantes, la valeur comptable de l'option put augmenterait/diminuerait de 45 000 €. Pour le premier semestre de 2017, l'augmentation/diminution aurait été de 60 000 €.

Obligations et de warrants convertibles.

Pour plus de détails sur la valorisation du passif financier, veuillez-vous référer à la note 5.

Réconciliation en milliers €	30-06-18
Solde de départ	0
Variation de la valeur juste	10 702
Gains/pertes totaux dans gains et pertes	(1 690)
Transfert en actions	(6 849)
Solde de clôture	2 163

Le passif engagé dû aux obligations convertibles et au warrants connexes ne peut être que plus bas si les présomptions liées aux décisions de la directions (décrits en note 5) étaient différentes.

Prêts publics liés aux avances récupérables :

La juste valeur a été calculée en prenant la moyenne pondérée à partir du meilleur scénario, d'un scénario de base et du pire scénario pour chaque projet. La pondération attribuée à chaque scénario est le suivant :

- Meilleur scénario, compte tenu de la probabilité de succès (PoS) donnée par les analystes (de 20% à 40%) pour chaque projet avec une commercialisation réussie et un maximum des engagements envers la Région wallonne honorés.
- Moins bon scénario : la société arrête toutes activités en 2020 et n'honorera que ses engagements fixes jusqu'à cette date. La probabilité de ce cas a été fixé à 10% pour tous les projets.

- Cas de base : la société honore uniquement que ses engagements fixes (aucun remboursement lié au chiffre d'affaire). La probabilité de ce cas a été fixé entre 50% et 70%.

Sur la base de ces scénarios, la juste valeur, après avoir actualisé les engagements fixes à des taux compris entre 1,08% et 2,91% et les remboursements dépendant du chiffre d'affaires à un taux de 17,10% (taux moyens utilisés par les analystes pour la Société) s'élève à 8,66 M€.

Lors de l'application d'une analyse de sensibilité sur les variantes ci-dessus, les pondérations entre le meilleur scénario et celui de base (diminution/augmentation des PoS des projets) et la variation du taux d'actualisation utilisé pour l'actualisation des remboursements dépendants du chiffre d'affaires (en utilisant un taux d'actualisation pour une société de biotechnologie plus mature), nous obtenons les résultats suivants :

En milliers €	Impact sur la PoS*				
	-40%	-20%	0	+20%	+40%
DCF avec taux d'actualisation de 17,10% utilisé pour les remboursements dépendant du chiffre d'affaires	8 010	8 282	8 664	9 122	9 580
DCF avec taux d'actualisation utilisé pour les remboursements dépendant du chiffre d'affaires réduit à 12,5%**	8 667	9 045	9 575	10 210	10 845

* Les probabilités liées aux Augmentation/diminution du meilleur scénario contre augmentation/diminution du scénario de base avec le pire scénario restant au même niveau

** DCF pour les remboursements dépendant du chiffre d'affaires

Si l'analyse intermédiaire, basée sur un suivi de 12 mois des patients, montre un signe fort d'efficacité pour PREOB®, l'étude pourrait conduire à un arrêt précoce de l'essai. Les résultats du suivi à 12 mois sont attendus au second semestre de 2018. Sur la base de ces résultats, le PoS de PREOB® pourrait augmenter jusqu'à 50%. Dans ce cas, l'impact sera de 1,83 million d'euros (avec un taux d'actualisation de 17,10%) et de 2,51 millions d'euros (avec un taux d'actualisation de 12,50%).

2.5.7. Opérations avec des parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et sa filiale, qui est une partie liée à la Société, ont été éliminés dans le cadre de la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des transactions entre le Groupe et les autres parties liées sont présentés ci-dessous.

2.5.7.1 Opérations avec SISE

SISE, qui est une entreprise associée du Groupe, a fourni certains services à la Société pour lesquels un montant de 224 000 € en 2018 (213 000 € pour le premier semestre de 2017), ce qui correspond à une affectation appropriée des frais encourus par l'entreprise associée. En outre, une dette est comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière pour un montant de 168 000 €, comprenant des dettes commerciales (130 000 €) et une dette de location-financement pour le droit emphytéotique sur le terrain (38 000 €, dont 35 000 € comme une dette long terme).

2.5.7.2 Opérations avec la Région wallonne

Compte tenu de la relation du gouvernement (Région wallonne) avec certains actionnaires de la Société et de l'ampleur du financement reçu, la Société est d'avis que le gouvernement est une partie liée. Néanmoins, à cette date, les montants comptabilisés dans les états financiers concernent principalement des subventions pour un montant total de 31,28 M€ liées aux avances récupérables, brevets et licences. Outre ces subventions, des agences gouvernementales ont accordé des prêts au Groupe pour un montant total de 2,42 M€.

2.5.7.3 Opérations avec des dirigeants

La rémunération des administrateurs et des autres membres de la direction est détaillée ci-dessous :

(en milliers €)	Pour la période se clôturant le 30 juin	
	2018	2017
Nombre de membre de la direction	5	6
Avantage à court terme	624	671
Palements basés sur des actions	26	17
Total	650	688
Nombre de warrants octroyés (en unités)	60 000	83 800
Actions détenues (en unités)	0	0

Les opérations avec des administrateurs non-exécutifs peuvent se résumer de la façon suivante :

(en milliers €)	Pour la période se clôturant le 30 juin	
	2018	2017
Palements basés sur des actions	0	0
Honoraires	123	101
Total	101	101
Nombre de warrants octroyés (en unités)	0	0
Actions détenues (en unités)	660 934	717 886

2.5.8. Evènements et mises à jour postérieurs au 30 juin 2018

Le rapport financier intermédiaire du 30 juin 2018 a été approuvé par le conseil d'administration de la société le 29 août 2018. En conséquence, les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements survenus entre le 1er juillet 2018 et le 29 août 2018.

Le 9 juillet 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) a décidé de réduire le capital-actions par incorporation de pertes d'un montant de 4,83 millions d'euros sans réduction du nombre d'actions. À la suite de l'augmentation de capital, le capital social de la société s'élevait à 11,51 millions d'euros et était représenté par 7 632 350 actions.

Le même jour, l'AGE a approuvé un nouveau plan de Warrants 2018 pour l'octroi de 220 000 droits de souscription dans le cadre d'un programme réservé principalement aux membres du personnel de la société et à titre accessoire à certains consultants et administrateurs de la société avec une période de validité de sept ans à compter de la date de l'offre au bénéficiaire et de dix ans à compter de la date d'émission des droits de souscription. Le prix de levée sera le moindre de (i) le cours de clôture moyen de l'action au cours des 30 jours précédant la date de l'offre et (ii) le dernier cours de clôture qui précède la date de l'offre.

Le même jour, l'AGE a approuvé l'attribution d'un maximum de 40 000 droits de souscription sur les 220 000 droits de souscription aux administrateurs non exécutifs, dont 20 000 droits de souscription en faveur du président du conseil d'administration.

En juillet et août 2018, par le biais de l'exercice de 809 obligations convertibles du placement privé du 7 mars 2018, le capital social a été augmenté de 0,31 million d'euros avec l'émission de 202 599 nouvelles actions. La prime d'émission globale pour cette transaction s'élève à 1,72 million d'euros. À la suite de l'augmentation de capital, celui-ci s'élevait à 11,81 millions d'euros et était représenté par 7 834 949 actions.

3. Déclaration de responsabilité

Le Conseil d'administration, représenté par tous ses membres, déclare que, au mieux de sa connaissance, les états financiers consolidés résumés pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018, qui ont été préparés en conformité avec l'IAS 34 « Information Financière Intermédiaire » telles qu'adoptées par l'Union européenne, donnent une image fidèle de l'actif, le passif, la situation financière et la perte de la Société et des entreprises comprises dans la consolidation dans son ensemble, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants qui ont eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice et des principales transactions avec les parties liées, et leur impact sur les états financiers consolidés résumés, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'année financière.

4. Rapport d'audit sur la revue limitée des états financiers



Rapport d'examen limité sur l'information financière intermédiaire consolidée de Bone Therapeutics SA pour le semestre clôturé le 30 juin 2018

Dans le cadre de notre mandat de commissaire, nous vous faisons rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée. Cette information financière intermédiaire consolidée comprend la situation financière consolidée résumée clôturée le 30 juin 2018, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie pour le semestre clôturé à cette date, ainsi que les notes explicatives 1 à 11.

Rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée

Nous avons effectué l'examen limité de l'information financière intermédiaire consolidée de Bone Therapeutics SA (« la société ») et de sa filiale (conjointement « le groupe »), préparée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Le total de l'actif mentionné dans la situation financière consolidée résumée s'élève à 24 433 (000) EUR et la perte consolidée (part du groupe) de la période s'élève à 8 454 (000) EUR.

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire consolidée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire consolidée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur l'information financière intermédiaire consolidée.

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Réviseurs d'Entreprises
Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid /
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Bone Therapeutics SA

Rapport d'examen limité sur l'information financière intermédiaire consolidée pour le semestre clôturé le 30 juin 2018

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire consolidée de Bone Therapeutics SA n'est pas établie, à tous les égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Liège, le 29 août 2018

Le commissaireA handwritten signature in blue ink, appearing to read "Delforge".**DELOITTE Réviseurs d'Entreprises**

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Julie Delforge

Certaines déclarations, croyances ou opinions du rapport sont des déclarations prospectives, et reflètent les attentes actuelles et les projections futures relatives à des événements futurs de la Société ou, le cas échéant, de ses administrateurs. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et de suppositions qui pourraient entraîner des résultats ou événements effectifs substantiellement différents de ceux exprimés de manière explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et suppositions peuvent affecter de manière négative les résultats et effets financiers des plans et événements décrits dans le rapport. Une multitude de facteurs, notamment, sans s'y limiter, des modifications intervenant en matière de demande, de concurrence et de technologie, peuvent avoir pour conséquence que les événements, performances ou résultats diffèrent de manière importante des développements anticipés. Les déclarations prospectives contenues dans ce rapport qui se basent sur des tendances ou des activités passées ne constituent pas des garanties que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. En conséquence, la Société rejette expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou révisions des déclarations prospectives de ce rapport suite à une modification des prévisions ou à une modification des événements, des conditions, des suppositions ou des circonstances sur lesquelles ces déclarations prospectives sont basées. Ni la Société ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni aucun cadre ou employé de ces personnes ne garantit que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et aucun de ceux-ci n'accepte la moindre responsabilité en ce qui concerne l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans ce rapport ou la survenance effective des événements prévus. Il ne faut pas placer une confiance induite dans les déclarations prospectives, qui ne concernent que la situation telle qu'elle se présente à la date de ce rapport.